

le liant fermement avec de la ficelle cirée et on complète la ligature par une couche de mastic à greffer pour exclure l'air.

Pour la greffe de sujets plantés le procédé est essentiellement le même, sauf quant à la manière de ligaturer. Au lieu de lier d'abord et d'engluer ensuite, on obtient un meilleur assemblage en appliquant d'abord le mastic et puis le recouvrant d'un bandage en coton qui adhère au mastic et maintient le greffon en place. Quand les sujets sont sur-pied, il faut se rappeler d'en couper le fût au-dessus aussitôt que l'on a inséré le greffon. Après un peu de pratique on le fait sans peine par un geste de bas en haut et sans déranger le greffon.

#### GREFFE EN TÊTE

##### (TOP GRAFTING)

Cette méthode pour changer les variétés ou pour multiplier certaines variétés est plus souvent adoptée aux circonstances et aux besoins du propriétaire de verger qu'à ceux du pépiniériste. Il arrive fréquemment dans le verger quand les arbres commencent à fructifier que l'on aimerait changer les variétés : c'est ce qu'on peut faire par la greffe en tête. Tout propriétaire de verger devrait être à même d'exécuter cette opération au besoin. Quand on a à greffer des grands arbres, il faut avoir soin de placer les greffons de telle sorte que la nouvelle tête se développe symétriquement ; et il ne faudrait pas enlever toute la tête la même saison : il vaut mieux le faire en deux ou trois ans, et éviter les résultats fâcheux qu'aurait l'enlèvement de toute la tête en une saison. Le meilleur moment pour exécuter la greffe en tête est le commencement du printemps ; on commence ce travail trois semaines avant l'apparition des feuilles et continue jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement développées ou même plus tard. En général les greffes tardives ne donnent pas satisfaction. Il faut couper les greffons en automne et les conserver comme je l'ai dit plus haut. Il faut soigneusement retrancher les branches avec la scie, puis parer la plaie avec la serpe. On fend ensuite le moignon à l'aide d'un maillet et d'un couteau à forte lame et maintient la fente ouverte à l'aide d'un coin jusqu'à ce que les greffons aient été insérés. On prépare les greffons de la même manière que pour la greffe en pied, deux chaque moignon, un à chaque extrémité de la fente. Il faut avoir soin de les placer en faisant coïncider les

tranches des zones génératrices du sujet et du greffon. On recouvre ensuite toute la surface dénudée avec du mastic à greffer. Certains horticulteurs enveloppe les joints de bandes de coton, qui adhèrent facilement au mastic chaud. Les arbres ainsi greffés produisent en général des spécimens de pommes la troisième saison et fructifient souvent très bien pendant nombre d'années. Quand on désire introduire dans un verger une variété méritante de pommier dans le but d'obtenir une fécondation croisée plus certaine, la greffe en tête est à recommander. Il y a encore un autre avantage : on peut ainsi faire fructifier beaucoup de variétés nouvelles et inconnues beaucoup plus vite que si on les laissait sur leur propre pied.

(A suivre)

### L'INDUSTRIE LAINIÈRE AU JAPON

Encouragés par le succès obtenu par les filatures de coton, les industriels japonais projettent sérieusement d'arriver à un résultat semblable pour l'industrie lainière.

Il n'existe actuellement au Japon que trois fabriques de tissus de laine, dont une appartient au Gouvernement. Cette dernière est établie à Sendjon et, de même que la fabrique privée d'Odji, elle produit des draps militaires. La troisième de création plus récente, est établie à Osaka et est consacrée à la fabrication des flanelles. Ces trois établissements filent eux-mêmes la laine qu'ils consomment, mais il n'y a pas encore au Japon de filature de laine indépendante. On conçoit donc que l'importation de ce genre d'articles est assez grande au Japon, alors que l'exportation en est pour ainsi dire nulle.

Pour donner une idée de l'importance actuelle de l'industrie lainière au Japon, disons que les importations de laine brute, principalement d'Australie, s'y sont élevées de 884 tonnes en 1894 à 1,684 tonnes en 1895 ce qui représente peu de chose comparativement au chiffre de la consommation des tissus de laine dans le pays.

D'après le *Textile Manufacturer*, de Manchester, ce sont surtout les mousselines de laine qui sont demandées au Japon, comme répondant le mieux au goût du peuple et au climat du pays, et il existe déjà à Tokio une centaine de métiers à la main produisant, avec des fils fa-

briqués sur place, une imitation assez grossière de l'article européen. A cause de leur qualité inférieure, ces mousselines ne peuvent trouver acheteur sur le marché japonais et sont exportées en Chine et en Corée.

On annonce, d'autre part, que les fabricants de mousselines de laine de Tokio ont formé, un syndicat, au capital de 1 million de yens, dans le but de construire deux fabriques de mousselines de laine montées à l'europpéenne : l'une à Tokio même et l'autre à Osaka. Un représentant de cette Société se trouve, paraît-il, actuellement en Europe, où il doit acheter, probablement en Allemagne, les machines et le matériel nécessaire.

Presque simultanément, une autre Société s'est formée à Kyoto, dans un but analogue, avec un capital de 1 million de yens également, et l'un des directeurs est en route pour la France où il achètera le matériel et les machines. L'intention de cette Société est d'entreprendre le tissage, la teinture et l'apprêt des mousselines de laine, en important les fils qui seraient sans doute pris en France. La fabrique commencerait avec 200 métiers, mais ce nombre serait augmenté en cas de réussite.

Il est du reste à remarquer, que, depuis quelque temps déjà, on importe au Japon une assez grande quantité de mousselines de laine en écar, qui sont teintées sur place, dans le goût local. Les Japonais ont, paraît-il, réalisé une assez grande économie de ce chef, à cause du bon marché de la main d'œuvre.

Les fabricants de Tokio ont adressé au Parlement japonais une pétition tendant à obtenir l'abolition des droits d'entrée sur la laine brute et il est probable qu'il sera fait droit à leur demande comme jadis pour le coton, tandis que les droits sur les fils et tissus de laines seront probablement maintenus, le gouvernement japonais cherchant autant que possible à encourager le développement de l'industrie nationale.

Les tissus de laine importés actuellement au Japon sont presque tous fabriqués avec de la laine d'Australie, et si cette dernière pouvait y arriver en franchise, il n'est pas improbable que les fabricants japonais arriveraient non seulement à supplanter l'article étranger pour la consommation locale, mais parviendraient même à lutter avantageusement sur les autres marchés de l'Extrême-Orient.

Si, comme c'est du reste à prévoir, l'industrie de la laine est appe-